

LES RELATIONS BILATERALES SUISSE-EQUATEUR

Il existe entre la Suisse et l'Equateur un traité d'amitié, d'établissement et de commerce, dont le 100ème anniversaire de l'entrée en vigueur a été célébré en octobre 1989. Il fut signé à Paris le 22 juin 1888 par l'alors Président de la République, M. Antonio Flores, du côté équatorien, et par le Ministre plénipotentiaire de Suisse, M. Charles Edouard Lardy.

Dès la fin du siècle dernier ce fut tout d'abord à Guayaquil, sur la côte pacifique, qu'une petite colonie suisse s'établit dans l'alors très important centre portuaire d'écoulement de la production cacaotière vers l'Europe et les EU.

Les successeurs de la famille Max Müller, première importante entreprise commerciale établie à Guayaquil, vivent et exercent toujours leurs professions dans cette ville et constituent, avec quelques autres familles, le noyau d'une colonie qui entre-temps dépasse les 500 individus (entre suisses et doubles nationaux). Entre-temps, le groupe Max Müller n'existe plus et il s'est divisé dans les trois branches suivantes: CIMERSA (matériels de construction); ECUAQUIMICA (fertilisants) et CONAUTO (lubrifiants). Les successeurs de Max Müller s'appellent maintenant: Mettler, Konanz et Frey et comptent déjà trois voire quatre générations établies dans le pays. En tout une quarantaine d'entreprises suisses sont actuellement établies à Guayaquil et notre colonie en cette ville jouit d'un bon renom dans le monde des affaires et en général. La transformation en automne dernier de notre Consulat honoraire en un Consulat général honoraire a été bien accueillie par les autorités locales et appréciée, au niveau du MAE équatorien, comme un geste de la part de la Suisse, visant à renforcer les relations entre les deux pays, compte tenu du bon niveau de nos relations économiques et commerciales.

Dans la capitale, Quito, et aux alentours vivent également près de 500 citoyens suisses et doubles nationaux, qui forment une colonie particulièrement vivante et active et qui jouit elle aussi d'une excellente réputation au niveau de la population locale.

En avril 1991, le Conseil Fédéral a décidé d'élever le rang de notre représentation diplomatique à Quito à celui d'une Ambassade indépendante, avec un Ambassadeur résident dans cette capitale. Cette importante décision tient mieux compte de l'évolution de nos relations avec l'Equateur, tant du point de vue économique et commercial, que de celui de notre accord de coopération technique et scientifique et de l'importance de notre colonie; l'une des plus nombreuses colonies européennes, après l'Allemagne Fédérale notamment.

Depuis l'arrivée du soussigné en septembre 1989 en Equateur, les suivantes visites officielles ont eu lieu entre les deux pays: en août 1990, visite à Quito du Directeur suppléant de la Direction politique et Chef de la Division politique II du DFAE, Ambassadeur Pierre-Yves Simonin; en novembre 1990, visite à Quito du Délégué aux accords commerciaux de l'OFAEE/DFEP, Ambassadeur Pierre-Louis Girard; en



décembre/janvier 1990/91 visite privé du Chef du Département de l'économie publique, M. le Conseiller Fédéral Jean-Pascal Delamuraz qui, en tant qu'ex-président de la Confédération fut reçu en audience privée et à dîner par le Président de la République d'alors M. Rodrigo Borja Cevallos. En février 1991 eut lieu la visite de travail en Suisse du président équatorien (le première visite officiel d'un président de ce pays en Suisse). Afin qu'une certaine périodicité soit rétablie, pour ce qui est de l'échange de visites officielles, il serait souhaitable que l'actuel MAE, M. Diego Paredes ou le Secrétaire général (No II) du MAE reçoivent cette année encore - ou au cours de l'année prochaine - une invitation officielle à se rendre dans notre pays.

Une telle rencontre à haut niveau aurait également l'avantage d'imprimer un nouvel élan à nos consultations sur le crédit mixte, qui se sont progressivement enlisées sous l'administration précédente et qui ont de la peine à redémarrer avec les nouveaux interlocuteurs; la principale raison de cet état de choses étant le manque d'entente et de coordination qui règne apparemment entre les principales institutions intéressées à notre coopération financière (en l'occurrence le ministère du plan ou CONADE et la Chancellerie équatorienne).

Accords et traités bilatéraux

A part le traité d'amitié mentionné plus haut, une soixantaine d'accords et conventions ont été signés entre les deux pays, dont les principaux sont les suivants: l'arrangement sur l'extradition des malfaiteurs et l'exécution de commissions rogatoires de l'année 1888; l'accord relatif à la protection et à l'encouragement des investissements (APPI) de 1968; l'accord de coopération technique et scientifique de 1969, suivi d'une trentaine d'accords ad hoc, conclus dans les différents domaines de la coopération (voire plus bas sous coopération technique/COTESU), dans lesquels nous sommes très activement engagés depuis plus qu'une vingtaine d'années; ainsi que l'accord relatif aux transports aériens réguliers de 1974 et les cinq accords de rééchelonnement de la dette équatorienne, dont le dernier a été signé au mois de juillet 1992.

Recherche archéologique

A signaler enfin que la maison Nestlé, conjointement a la Fondation Suisse-Liechtenstein pour les recherches archéologiques à l'étranger (FSLA) ont ouvert depuis deux ans un chantier de fouilles archéologiques dans la région de Quevedo, sur le terrain d'une station expérimentale de Latinreco (Institut de recherche alimentaire appliquée de NESTLE) avec de fort prometteurs résultats.

Relations économiques et échanges commerciaux entre la Suisse et l'Equateur

	Exportations suisses vers l'Equateur	Importations équatoriennes en Suisse
1990	65,3 mio de frs	12,0 mio de frs.
1991	78,9	16,7
1992	82,3	17,4

Les exportations suisses vers l'Equateur augmentent légèrement d'année en année, alors que les exportations équatoriennes vers la Suisse paraissent plutôt stables. A noter que l'année dernière nos exportations vers l'Equateur ont nettement dépassé celles vers le Pérou (82,3 millions de frs. contre 61). Les principaux produits d'exportation suisses vers l'Equateur sont: les médicaments, les vitamines, les insecticides et les peintures; les principales importations équatoriennes en Suisse sont le cacao, le café et les bananes. D'après les statistiques équatoriennes, en 1991 la Suisse continuait à occuper de loin la première place parmi les pays de l'AELE en tant qu'exportateur; elle devançait même le RU et l'Espagne, ainsi que les pays du BENELUX réunis, et il en fut de même durant les premiers 6 mois de 1992.

Traditionnellement la Suisse a été l'un des plus importants investisseurs étrangers en Equateur. Depuis des années elle figure parmi les trois premiers pays en alternance avec les EU et Panama (les capitaux en provenance de ce dernier pays, pouvant être considérés en grande majorité comme des capitaux équatoriens exilés, ayant retrouvé le chemin de l'Equateur, "sous un pavillon de plaisance"). C'est ainsi qu'en 1990 (d'après les statistiques du Ministère de l'économie et du commerce), les nouveaux investissements suisses représentaient 6,4 millions de US\$ contre 6,2 des EU et 4,9 de Panama (alors que l'Allemagne n'aurait investi que 1,7 millions). De même les valeurs accumulées entre 1985 et 1991 donnent 79,4 millions pour les USA; 72,6 pour Panama et 36,7 pour la Suisse (et seulement 15,1 pour l'Allemagne, qui figure après le RU (19,8) et la Hollande (16,4); l'Espagne ne suivant que de très loin, avec 5,4 millions de US\$. A en croire ces mêmes sources, les investissements nouveaux auraient énormément baissé en 1991 pour tous les pays (1,4 et 1,6 millions pour Panama et les EU respectivement contre 0,7 pour l'Allemagne, 1,4 pour le RU et seulement 0,3 pour la Suisse. Aucune donnée n'est encore disponible pour 1992.

Les principales maisons suisses établies dans le pays (environ 70 entreprises) sont les suivantes: Groupe Schmidheiny (avec Cemento Nacional et Eternit); Nestlé; Ciba-Geigy; Sintofil (industrie textile); Ecuaroche (pharmaceutiques); Ecuaquimica (fertilisants); Conauto (lubrifiants, outils pour l'industrie automotrice); ASEA-BBC; Aromcolor, Calzado Pony (chaussures); Colenco (ex-Motor Columbus); Distecnica (instruments de précision); Ecuatoriano-Suiza (assurance La Bâloise); Electro-Ecuatoriana (industrie électrique, turbines); CIMERSA (installations pour la construction); Panalpina (transports); CLAROFLOL et Velvet Flores (fleurs

d'exportation).

Nos principaux investisseurs se retrouvent ainsi surtout dans les branches suivantes:

Secteur textile:	Sintofil
des services:	Latinreco (laboratoire de recherches de Nestlé) et Ecuatoriano Suiza (assurances)
le ciment:	La "Cemento Nacional" du groupe Schmidheiny
l'alimentation:	Nestlé
l'industrie pharmaceutique:	Ecuaroche - Ciba-Geigy et Sandoz
les matériaux de construction:	Eternit Ecuatoriana
la production de fleurs:	Claroflor et Velvet Flores
l'hôtellerie:	trois hôtels de 4/5 étoiles à Quito, Guayaquil et Cuenca et deux nouveaux hôtels en construction sur la côte (Machala)

Les principales banques suisses (Crédit suisse; Union de banques suisses; Société de banques suisses) desservent l'Equateur depuis Bogotà (Colombie) - où elles possèdent des représentations - ou depuis la Suisse. Leur agents visitent régulièrement le pays et maintiennent des contacts suivis avec l'Ambassade.

Relations avec la colonie

Avec ses environ 1250 membres (entre suisses et doubles nationaux) notre colonie en Equateur constitue certainement l'une des plus importantes, parmi les colonies d'origine européenne établies dans ce pays.

Composée surtout d'entrepreneurs et de commerçants mais également de dépendants d'un certain nombre de grandes et moyennes entreprises suisses représentées en Equateur, cette communauté, presque entièrement d'origine alémanique, peut également être considérée comme l'une des mieux implantées dans ce pays d'accueil.

Tant à Quito qu'à Guayaquil il existe des sociétés suisses: telles la Société Suisse de Bienfaisance et le Club de Tir dans la capitale et le Club Suisse à Guayaquil. D'autres groupes se sont formés ces dernières années surtout à Quito. Il s'agit du groupe de yass; du groupe suisse d'andinisme et du groupe de danses folcloriques suisses, fondé il y a quatre ans par un fonctionnaire de cette Ambassade.

La Société de Bienfaisance de Quito organise chaque année en automne une grande tombola ("el bingo suizo"), ouverte au public équatorien et qui lui permet de recueillir des fonds importants pour ses activités de soutien des membres moins aisés de la colonie.

Une société appelée AFEES ("Asociacion de fomento educativo ecuatoriano-suizo") a été fondée ces dernières années pour la formation d'élèves suisses présents dans la capitale. Des instituteurs suisses ont ainsi pu être engagés grâce au soutien financier de la confédération et enseignent différentes matières, tel l'allemand, le français, histoire et culture suisse, travaux manuels et culture physique.

A signaler qu'une "Fundacion benefica de habla alemana" destinée à établir, soutenir et gérer une maison pour personnes âgées vient d'être fondée par des représentants des communautés suisse, allemande et autrichienne à Quito et que le ministère des affaires sociales ("Ministerio de Bienestar Social"), par accord ministériel no 272 du 3 mars 1993, vient d'en autoriser les statuts.

Cette nouvelle institution, de laquelle les chefs des missions diplomatiques correspondantes font part, en tant que membres honoraires, se réunira prochainement pour nommer les membres de son premier comité exécutif et assumera ensuite ses tâches, consistant à trouver une solution au problème de la prise en charge de certaines personnes âgées des trois communautés susmentionnées.

Dans l'ensemble, les relations que l'Ambassade entretient avec ces différents institutions de la colonie suisse se sont révélées comme agréables et réciproquement utiles.

A mentionner ici également l'institution des déjeuners de travail (ou "almuerzos de negocio"), que le Chef de mission organise tous les 2/3 mois avec les entrepreneurs et hommes d'affaires suisses ou représentants d'entreprises bien suisses de la capitale. Ces déjeuners sont presque toujours bien fréquentés (par une quarantaine

de participants en moyenne) et constituent, en l'absence d'une chambre de commerce équatoriano-suisse, un excellent cadre pour soigner les contacts avec nos entrepreneurs. A ces déjeuners participe toujours un hôte d'honneur équatorien (représentant du monde des affaires, des finances, de la presse spécialisée ou de l'administration), qui prononce une courte conférence sur un thème d'actualité et d'intérêt pour les participants.

Les contacts que l'Ambassade a pu entretenir durant ces trois dernières années et demie avec notre colonie à Guayaquil (le principal port équatorien) ont également été fréquents et réguliers. Aussi bien le Chef de mission que le Consul et le Vice-Consul se sont efforcés de se rendre dans cette ville côtière à chaque occasion ou cette présence nous a paru nécessaire et utile. C'est ainsi que grâce à la présence et à l'excellente collaboration de notre Consul Général à Guayaquil, M. Fritz Gfeller, l'Ambassade est régulièrement tenue au courant des principaux événements qui se déroulent dans le cadre de notre colonie et qu'il lui est toujours possible d'évaluer l'importance des différentes manifestations qui s'y déroulent (réunions du Club Suisse; rencontres périodiques avec les membres de la colonie ou avec des représentants d'entreprises suisses de passage; fête du premier août etc) et de réagir en conséquence.

Le soussigné n'est malheureusement pas parvenu à se rendre plus qu'une fois en visite officielle dans la ville de Cuenca, où résident un certain nombre de suisses (une quinzaine) et où notre Bureau de coordination de la coopération technique (COTESU) réalise certains projets de développements. Aussi serait-il souhaitable que mon successeur envisage prochainement un déplacement dans cette ville pour se présenter aux membres de notre colonie et pour faire la connaissance de nos projets de développement. Il sera parfaitement secondé dans cette tâche par M. Rodolfo Weisskopf, citoyen suisse qui agit comme personne de contact, dans la capitale de l'Azuay.

CREDITO MISTO

Dopo una prima visita di ricognizione di una delegazione del "BAWI" in primavera del 1988, diretta dal Signor P. Kalas, con nota del 28.2.1989 la parte svizzera formulò per la prima volta la sua offerta di credito misto all'Equatore (vedi nota qui allegata). Sfortunatamente, la collaborazione con la vice-presidenza della repubblica, responsabile del CONADE ("Consejo nacional de desarrollo") e come tale incaricata della formulazione delle priorità di sviluppo e dell'identificazione di progetti idonei per il paese, doveva rivelarsi difficile sin dall'inizio. Infatti, a causa delle solite rivalità Sierra/ Costa, durante i quattro anni del governo di "Izquierda democratica" del Dottor R. Borja, tale istituzione servì anzitutto come strumento del vice-presidente Parodi, (di origine guayaquilena), per difendere gli interessi della Costa, a scapito di quelli del paese, nel senso più largo ed i progetti sottomessi in gennaio 1990 al vaglio dell'Ambasciata e del BAWI dallo stesso vice-presidente (si trattava del sistema di acqua potabile, dell'elettrificazione della città e del trattamento dei rifiuti) non furono ritenuti idonei.

Nell'autunno 1990 ebbe luogo la visita a Quito del delegato del Consiglio Federale per gli accordi commerciali, Ambasciatore Pierre-Louis Girard del BAWI, durante la quale si convenne, che il credito misto svizzero sarebbe utilizzato preferibilmente per progetti dell'area energetica. La politica tariffaria del governo Borja, essendo basata su un sistema di sovvenzioni antieconomico e controproduttivo (le entrate del settore non permettono neppure di coprire le spese correnti), il delegato del BAWI informò quindi gli interlocutori equatoriani (vice-presidenza, CONADE e MAE) delle esigenze (o condizioni) svizzere, previe alla firma di un accordo di cooperazione finanziaria con l'Equatore e cioè basicamente l'aumento significativo delle tariffe al consumo e una riduzione altrettanto drastica delle sovvenzioni.

Inoltre, la parte svizzera sollecitava uno studio sulla ristrutturazione di tutto il sistema di produzione, trasmissione e distribuzione dell'energia elettrica, con importanti riduzioni delle perdite, dell'ordine del 30 - 35 % in questo settore.

Durante il mese di febbraio 1991 ebbe quindi luogo la visita ufficiale del Presidente Borja in Svizzera nel corso della quale venne sottoscritta da ambo le parti una dichiarazione d'intenzione, relativa alla conclusione di un accordo di cooperazione finanziaria nel campo energetico, precisamente. Una lista di progetti fu quindi stabilita dal CONADE e sottomessa alla parte svizzera, in seguito a innumerevoli insistenze da parte dell'Ambasciata. Nell'autunno 1991, una delegazione del INECEL ("Instituto Ecuatoriano de Electrificacion") visitò il nostro paese ed ebbe contatti a livello BAWI e ABB/Baden, per discutere alcuni aspetti tecnici della nostra collaborazione.

Durante l'inverno successivo (dicembre 91/febbraio 1992) si presentò, per il secondo anno consecutivo una situazione di siccità eccezionale in Equatore, con successiva diminuzione della produzione elettrica, dovuta alla quasi mancanza assoluta di acqua nell'unico bacino di accumulazione importante del

paese: il "DAULE PERIPA". Delle interruzioni di elettricità diarie di parecchie ore durante i mesi di gennaio e febbraio, con dure conseguenze per l'intera economia e per i consumatori equatoriani ne furono l'amara conseguenza diretta.

Ampliamente criticato per la mancanza di previsione e le dure restrizioni imposte alla cittadinanza, il governo del Presidente Borja si rivolse allora a destra e a manca per trattare di conseguire dei finanziamenti urgenti, onde acquistare delle turbine a gas di alta capacità, da installarsi, in previsione del possibile riprodursi di una simile situazione, durante l'inverno successivo.

Sollecitata insistentemente da parte dell'allora gerente di INECEL, E. Ponce e dal medesimo ministro dell'energia, in favore di un finanziamento svizzero delle dette turbine (dell'ordine di 20/5 milioni di US\$), l'Ambasciata si rivolse allora ai nostri servizi competenti (BAWI) a Berna. Come da prevedere, la reazione di Berna fu negativa e gli argomenti nostri, per giustificare un tale rifiuto furono quelli di sempre e cioè: la necessità di revisar la situazione tariffaria e di riorganizzare il settore energetico equatoriano, la cooperazione finanziaria svizzera non essendo precisamente concepita per "tappare dei buchi" in situazioni di questo genere. Si aggiunga inoltre, che il costo per kwh di una turbina a gas é considerato come il più caro di tutti, rispetto alle altre alternative energetiche, come l'energia termica o la idroelettrica.

Si dovette quindi aspettare il cambio di governo in agosto 1992, per poter assistere a un cambio nella politica energetica dell'Equatore (nel senso di un'adattamento delle tariffe di consumo con l'abolizione dei sussidi distorsionanti dei prezzi reali e di una ristrutturazione del settore, volta a renderlo più efficace e a diminuirne le perdite); altrettante misure considerate come altamente impopolari e che il regime anteriore, per ragioni elettorali, si rifiutò sempre di adottare.

Tale cambio (almeno per quel che riguarda la revisione delle tariffe energetiche) ha avuto luogo in settembre dell'anno passato, come una delle iniziative facenti parte del "pacchetto di misure economiche" lanciate dall'esecutivo attuale, per tentare di raddrizzare la situazione economica del paese.

Il BAWI stà attualmente analizzando le nuove misure energetiche equatoriane e una nuova missione del Signor P. Kalas, prevista per le prossime settimane, potrebbe rilanciare il dialogo interrotto con la controparte equatoriana e permettere di giungere alla conclusione del nostro accordo di cooperazione finanziaria con l'Equatore.

In caso di successo di questa nuova missione esploratoria e qualora si dovessero identificare nuovi progetti di cooperazione considerati di reale utilità e di natura prioritaria per l'Equatore, tale accordo potrebbe quindi concludersi, in occasione della prossima missione dell'Ambasciatore N. Imboden, prevista verso la fine dell'estate / inizio autunno dell'anno prossimo.

Nel frattempo purtroppo, le nuove disposizioni adottate nell'ambito della OCDE, in materia di finanziamento di progetti nei paesi in via di sviluppo (disposizioni del cosiddetto "Helsinki package") hanno fatto sì, che le possibilità a nostra disposizione ed i nuovi limiti imposti a tali azioni di cooperazione bilaterale abbiano diminuito considerevolmente e che Berna preveda ora una somma globale non superiore ai 20 / 25 milioni di franchi svizzeri (e non più di 40 milioni), mentre il soffitto previsto per ogni progetto individuale si situerebbe ora attorno ai 2/2,5 milioni di US\$ (e non più senza limiti, come ancora un anno fà).

Benché questi nuovi argomenti siano già stati provvisoriamente esposti dal sottoscritto alla sottosegretaria per gli affari bilaterali, Ambasciatrice Magdalena Fegan del MAE, e che quest'ultima si sia mostrata alquanto sorpresa di queste possibili riduzioni, la parte equatoriana dovrà purtroppo abituarsi a questa nuova idea (nolens, volens!).

In seguito a un intervento del sottoscritto presso il Vice-Presidente della Repubblica, Sig. A. Dahik, che funge ugualmente da presidente del CONADE ("Concejo Nacional de Desarrollo"), una lista di progetti alla cooperazione finanziaria fra la Svizzera e l'Equatore è stata finalmente inviata verso l'inizio del mese di aprile all'Ambasciata. Basandosi su queste nuove proposte equatoriane, dovrebbe ora essere possibile di preparare la nuova missione tecnica prevista dal OFAEE e di riallacciare le discussioni con la parte equatoriana.

La DDA en Equateur entre 1989 et 1993

Alors que le budget de la DDA était d'un peu plus de fr. 3 millions en 1989, il se montait à un peu plus de fr. 7 millions en 1992, ordre de grandeur planifié pour 1993. Ce total ne comprend pas les contributions DDA aux programmes respectifs des fondations privées SWISSAID et SWISSCONTACT. Ainsi, l'Equateur constitue le premier pays de seconde priorité de la DDA en Amérique latine. Les déboursements ont parfois même dépassés circonstanciellement ceux de pays de première priorité.

La DDA concentre ses activités sur 3 secteurs prioritaires:

(a) la réalisation de petits et moyens systèmes d'irrigation dans les régions andines marginales, afin de permettre l'introduction d'une agriculture commerciale (fruticulture, papiculture, haricots) combinée avec les pratiques vivrières;

(b) la protection de l'environnement particulièrement du milieu andin, gravement affecté par l'érosion qui limite le développement agricole de cette région et contribue à causer des inondations côtières de plus en plus récurrentes;

(c) l'artisanat rural ainsi que la petite et moyenne industrie urbaine de villes moyennes dans des secteurs ayant des effets de dynamisation de la production primaire en amont ou d'entraînement en aval.

Au niveau des exécuteurs de projets, la DDA a de plus en plus tendance à concentrer son partenariat sur des institutions privées à ou sans but lucratif. En ce qui concerne le secteur public, le partenariat se maintient surtout au niveau du "policy dialogue" permettant d'assurer la cohérence des projets réalisés avec les politiques suivies par l'Etat.

En ce qui concerne les problèmes rencontrés, il convient de souligner que le développement rural ne se réalise que lentement et rarement de façon optimale en raison de facteurs sur lesquels la DDA n'a guère de prise: centralisme, absence d'une politique à l'égard des Indigènes et déficit d'institutions spécialisées techniquement.

De même, en matière de protection de l'environnement, la réalisation de projets se fait dans un contexte difficile. L'Equateur est en effet soucieux d'obtenir un maximum de revenus à court terme de l'exploitation de ses ressources naturelles.

C'est finalement en matière industrielle que les problèmes à surmonter sont relativement les moins complexes et que la Suisse peut offrir un savoir-faire recherché. Ainsi, le coordinateur DDA, a judicieusement encouragé la formation d'un groupe consultatif constitué d'entrepreneurs suisses leaders établis en Equateur. Celui-ci conseille la DDA dans la définition de sa politique sectorielle dans le pays. En matière de coordination avec d'autres donateurs, des efforts ciblés ont été consentis en agriculture, irrigation et environnement.

Au contraire, en matière industrielle, malgré de méritoires efforts répétés, la DDA n'a pas réussi à convaincre les grands acteurs institutionnels - BID, Banque Mondiale - de l'importance d'une coordination.

En conclusion, la DDA continue de jouir en Equateur d'un prestige réjouissant. Elle le doit surtout au fait qu'elle s'efforce de maintenir et d'approfondir ses spécialisations. A l'avenir, elle aura tout intérêt, dans cette perspective, à approfondir et dynamiser ses relations avec le secteur privé, particulièrement les fondations privées locales, les organisations paysannes de second degré et les organisations meso du secteur industriel que des entreprises suisses peuvent valablement supporter.

L'AMBASSADEUR DE SUISSE



(Gian Federico Pedotti)



SCHWEIZERISCHE VERTRETUNG
REPRÉSENTATION SUISSE

in / à Q u i t o

*) JE 1 Ex. GING AN :

- HOE ✓
- POLIT. DIREKTION ✓

à	SRS						s/a
date	26.4.						
Via	1						9
DFAE		28. APR. 1993					
Ref.		a. 721.81					

DFAE
Direction administrative
et du service extérieur (DASE)

C o n f i d e n t i e l

Ihr Zeichen
Votre référence

Ihre Nachricht vom
Votre communication du

Unser Zeichen
Notre référence

Datum
Date

011.3-PGF/MAR
331.0

16.4.93

Gegenstand / Objet EQUATEUR: RAPPORT DE FIN DE MISSION

Conformément à l'instruction 136, vous recevez ci-joint mon rapport de fin de mission en 3 exemplaires.

Un rapport politique est adressé séparément au Secrétariat politique.

L'AMBASSADEUR DE SUISSE


(Gian Federico Pedotti)

Annexes: mentionnées

c.p.i. (avec annexes) à:

- Secrétariat du Chef du DFAE
- Secrétariat du Secrétaire d'Etat
- Division politique II du DFAE
- Secrétariat général du DFAE
- DDA
- OFAEE/DFEP